

Le bestiaire de la pêche à pied

L'araignée de mer



Photos : Florence Gully, Franck Delisle

Crabe de mai, couturière, « moussette » pour les juvéniles (*Maja brachydactyla*)

- ♦ **Classification :** Crustacés
- ♦ **Habitat :** bas de l'estran et jusqu'à -120 m. Tous les types de fonds : parmi les rochers, sous les algues, sur fonds meubles.
- ♦ **Régime alimentaire omnivore :** se nourrit d'algues et de proies sessiles ou peu mobiles (étoiles de mer, moules, petits crustacés, oursins...).
- ♦ **Croissance rapide :** 15 mues en 2 ans (13 mue la 1ère année : 8 cm)
- ♦ **Particularités :** migre vers le large à l'automne et vient se reproduire à la côte entre avril et juin. Les plus grosses femelles peuvent porter jusqu'à 500 000 œufs. Les juvéniles se camouflent en accrochant des organismes marins (algues, éponges...) sur leur carapace et leurs pattes à l'aide de leurs pinces.
- ♦ **Réglementation pour les pêcheurs à pied de loisir dans les Côtes d'Armor :**
 - Taille minimale de capture : longueur de la carapace sans les rostres de 12 cm (2 ans)
 - Quantité autorisée : 6 individus en pêche sous-marine.
 - Outil conseillé : mains.



VivArmor
Nature

VivArmor Nature
10 Bd Sévigné 22000 St-Brieuc
02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr